



### ***Communiqué d'apports complémentaires au Contrat de Liquidité***

Conformément à un avenant du 10 juillet au contrat de liquidité signé le 12 janvier 2005 confié par Pierre et Vacances SA à Crédit Agricole Cheuvreux, les moyens suivants ont été ajoutés au compte de liquidité en date du 10 juillet 2008 :

- 100.000 euros